Principales décisions prises lors de ce conseil municipal :

- l'entreprise Martin a été retenue pour les travaux du passage surélevé dans le carrefour RD 15 et route du Cluzeau pour un montant de 23 707 € TTC. Une demande de subvention auprès du  Conseil Général a été faite.

- le projet important de la traverse de Luchac et Guîtres est lancé : les demandes de subventions pour, dans un premier temps, l'effacement des réseaux (Edf et téléphone) sont envoyées. Dans le meilleur des cas, les travaux pourraient démarrer en 2012 pour l'effacement de réseaux et en 2013 pour l'aménagement de la traverse de Luchac (première tranche du projet).

- travaux rue de Montjourdain : les travaux ont commencé. Un problème est apparu pour la partie du mur bétonné. Il est nécessaire de revoir le devis initial. Accord du conseil.

- travaux sur chemin communal : l'entreprise Martin a commencé les travaux derrière le cimetière. Ceux-ci se poursuivront dans le courant du mois de novembre.

- le conseil a décidé à la majorité de poursuivre pour l'année 2012 2 ramassages des sacs noirs pendant la période de l'été, soit du 15 juin au 15 septembre.

Informations et questions diverses :

Ecole : l'effectif global à la rentrée est de 78 élèves et 3 tous petits (moins de 3 ans). Il existe des inquiétudes pour le maintien des 4 classes à la rentrée 2012-2013. Après discussion, il est envisagé une rencontre entre les enseignants et les parents d'élèves.

Ramassage scolaire : un courrier est envoyé au Conseil Général pour faire part de la situation ci-dessous ( ?) : les enfants qui partent les premiers le matin, rentrent les derniers le soir soit une heure de trajet matin et soir. N'est-il pas possible d'intervertir les trajets entre soir et matin ?

Informations de la pose d'une borne incendie rue de Guîtres ainsi que de deux défenses incendie au Buisson et dans le bourg de Chassors (en collaboration avec des distillateurs)

Stationnements gênants : les stationnements gênants à Villeneuve, sur la place du bus à la mairie et Luchac. La gendarmerie va en être informée.